

TARIFS 2026–2027

Contribution des familles (1)

La contribution des familles correspond à la participation financière demandée aux parents afin de couvrir les dépenses non prises en charge par le contrat d'association avec l'État. Cette contribution représente une partie de nos ressources et nous permet de réaliser les travaux qui participent à la qualité de vie de nos élèves.

Nos tarifs :

- **Tarif de base** : TARIF A
- **Tarifs avec contribution volontaire de solidarité** : TARIF B et TARIF C

Le coût annuel est réparti sur 10 mois. Les arrhes et acomptes déjà versés sont déduits du montant total de la facture.

Enseignement supérieur (mensuel)

	Tarif A	Tarif B	Tarif C
BTS	111 € <input type="checkbox"/>	114 € <input type="checkbox"/>	120€ <input type="checkbox"/>

*repas exceptionnel pour un étudiant externe : 7.82€

Internat (2)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Hébergement, petit déjeuner, dîner)
242€/mois
Soit 2 415€/an

	<u>EXTERNE</u> 1	<u>INTERNE</u> 1+2
COUT PREVISIONNEL MENSUEL sur 10 mois	<i>Ce montant correspond à la contribution familiale</i>	<i>Ce montant comprend : la contribution familiale + hébergement</i>